

La biosécurité et l'épandage du lisier ! Quel est le lien ?

La Clé Santé Rive-Nord (CSRN) qui implique plusieurs producteurs de porcs des régions de Lanaudière, Outaouais, Laurentides et Mauricie, poursuit depuis 2015 sa démarche collective visant à améliorer la biosécurité et, par le fait même, réduire l'impact du SRRP. Cette approche s'effectue par le biais de la Veille Sanitaire Provincial (VSP) et régionalement par la Clé Santé Rive-Nord. Les mesures de biosécurité sont appliquées à différents niveau (épandage du lisier, transport d'animaux, transport de moulée etc.) et le but de ce communiqué étant simplement d'apporter quelques informations.

L'épandage d'un lisier externe autour d'un site porcin peut être risqué ; valoriser celui du site porcin même. À proximité d'un bâtiment porcin (surtout les maternités), éviter la circulation d'équipements qui ne sont pas préalablement nettoyés et qui proviennent de l'externe et/ou éviter de passer avec du lisier contaminé. Ce dernier point a été soulevé dans un article publié dans le *Porc Québec, mars 2023, Vol.34-N°1 ; Témoignage de Bernard Néron, Deux contaminations plutôt qu'une !* à lire aux pages 15-16.

À RETENIR !

Si vous êtes receveur de lisier porcin et qu'il y a présence d'une maternité ou tout autre bâtiment porcin à proximité des terres qui recevront le lisier :

- Valoriser le lisier de votre municipalité ou de votre région, lorsque c'est possible;
- Vérifier auprès du responsable de l'entreprise porcine près de vos terres, s'il est ouvert à discuter avec vous d'une stratégie d'épandage afin de protéger le statut sanitaire de son élevage;
- Les données scientifiques disponibles suggèrent que le virus du SRRP survit probablement moins de deux semaines dans une fosse qui ne reçoit pas de fumier frais porteur de virus SRRP, s'il y a lieu, il serait recommandé d'éviter d'épandre du fumier frais pour respecter la biosécurité.

Le virus du SRRP peut se transférer par aérosol et/ou par les équipements. Le lisier de porc est un amendement qui est de premier ordre dans nos cultures et un des facteurs qui peut apporter un bris dans la biosécurité d'un site est l'épandage à proximité d'un bâtiment porcin.

